

Changer hautmont

**RÉFÉRENDUM LOCAL
DU 19 JUIN 2011**

**L'avenir de la ville
d'Hautmont se décide
le 19 Juin**

VOIR PAGES 2/3/4

**Réunion publique le 14 Juin à 18 H 30
CENTRE CULTUREL « Maurice-SCHUMANN »**



OFFICIELLEMENT



VILLE D'HAUTMONT – RÉFÉRENDUM DU 19 JUIN 2011

L'EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez la possibilité, le droit de donner votre avis, par voie de référendum,

Le dimanche 19 juin 2011

POURQUOI ?

Parce que l'avenir de votre ville est menacé par la volonté de la Haute Administration de l'Etat de regrouper Hautmont avec Maubeuge.

J'ai attiré votre attention sur le fait que cette décision, si elle était appliquée :

- **Enlève à votre Maire, à vos élus (quels qu'ils soient) tous pouvoirs, des exemples :**
 - La commune ne pourra plus intervenir sur **les voiries** comme sur **l'éclairage public** ou sur **les réseaux d'assainissement ou d'eau potable**,
 - De même, la commune ne pourra plus gérer les équipements sportifs, comme **la piscine**, ou organiser les festivités « **Hautmont - Belle Ile** » ou « **Hautmont - Capitale de Noël** »,
 - La commune ne pourra plus s'opposer à la mise en place d'une **taxe sur les ordures ménagères**. **Par contre des impôts supplémentaires** seront créés.
 - Plus grave, la commune ne pourra plus contrôler **l'attribution des logements, les nouvelles constructions d'habitations et les mouvements de population**.

En définitive, le maire ne servira plus qu'à déposer les gerbes lors de cérémonies, etc...

En conséquence, vous aurez à répondre à la question suivante :

**Votre Maire a décidé de s'opposer au regroupement
d'Hautmont avec Maubeuge,
dans le cadre de la réforme territoriale.
Etes-vous d'accord avec sa décision ?**

OUI ou NON

COMMENT ?

Vous trouverez pages suivantes les modalités pratiques de vote :
- lieux des bureaux de vote
- vote par procuration

EN CONCLUSION :

Vous êtes PARMIS LES RARES, au niveau national, à avoir ce privilège :

- d'être informés,
- d'être consultés,
- de vous exprimer sur cette décision de l'Etat qui supprime tous pouvoirs et personnalité à notre ville d'Hautmont.

Vous donnerez acte à vos élus que nous vous avons avertis des conséquences dramatiques et historiques de cette situation.

SEUL, VOTRE APPUI MASSIF

peut amener les pouvoirs publics à prendre en considération notre décision.
Aussi, je compte sur vous pour manifester votre soutien et votre adhésion au renouveau de votre ville.

Donc, VOUS VIENDREZ VOTER LE 19 JUIN 2011

Votre maire, Joël Wilmotte
Le 25 mai 2011



VILLE D'HAUTMONT

RÉFÉRENDUM DU DIMANCHE 19 JUIN 2011

INFORMATIONS PRATIQUES

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Les électeurs* se présenteront aux lieux indiqués ci-dessous, munis de :

- la carte d'électeur spéciale « REFERENDUM »,
- une pièce d'identité.

LIEUX DES BUREAUX DE VOTE

- Bureau n° 1 - Centre culturel, square du 8 mai
- Bureau n° 2 - Groupe scolaire FONTAINE, avenue Leclerc
- Bureau n° 3 - Collège PERIER, avenue Hebburn
- Bureau n° 4 - Groupe scolaire DENIES, avenue de Kalisz
- Bureau n° 5 - Groupe scolaire Victor HUGO, place Alfred de Musset
- Bureau n° 6 - Mess Cockerill, rue Gambetta
- Bureau n° 7 - Restaurant scolaire, avenue de Kalisz
- Bureau n° 8 - École CARION, rue Carion
- Bureau n° 9 - Mess Cockerill, rue Gambetta

VOTE PAR PROCURATION

Le droit de vote peut s'exercer par procuration.

Cette procuration « SPECIALE REFERENDUM du 19 JUIN 2011 »
sera établie en mairie, service « ELECTIONS »,
du LUNDI 16 MAI au SAMEDI 18 JUIN à 12 heures.

UNE SEULE PROCURATION PAR MANDATAIRE QUI DOIT, OBLIGATOIREMENT, ÊTRE ELECTEUR A HAUTMONT

Un dossier « Information » peut être consulté au Service « Etat civil »

** Seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010 pourront voter.*

SUR LE TERRAIN

Et si, par le biais de quelques clichés, nous entamons une petite balade en ville pour mesurer ici l'évolution d'un chantier ANRU, ou découvrir plus loin les petites mains qui s'appliquent à briquer le quotidien de notre cité



La fontaine place de Gaulle objet de mille soins

Les mois d'été favorisent l'amas de papiers gras, plastiques et autres résidus sur notre fontaine qui trône fièrement en centre-ville, en rafraîchissant la place de Gaulle.

Fort heureusement, l'on veille soigneusement à son bon entretien.



Rue Sainte-Anne : le respect du cachet des lieux

Les lourds travaux qui modifient l'entrée de la rue Sainte-Anne en la dotant de superbes constructions - dans le cadre de l'ANRU - sont en voie de finalisation.

Premier souci des promoteurs de l'opération : préserver, au moins partiellement, son cachet originel.

Une vraie réussite.



Rue Sadi-Carnot : des maisons-champignons

Le chantier de la nouvelle résidence Promocil située entre la rue Sadi Carnot et la rue de la Chocolaterie avance à grands pas. L'entrain des ouvriers fait plaisir à voir...



Des massifs floraux en phase avec la saison

Exit les jolis narcisses qui, sur le petit rond-point entre le chemin de la Justice et celui de Forest égayèrent longtemps un printemps aux relents estivaux.

Le jardinier mandaté s'applique à les remplacer par d'autres fleurs bigarrées...



Chemin de la Justice : le château d'eau tout pimpant

Le château d'eau du chemin de la Justice est redevenu tout pimpant. Edifié en 1930, il avait besoin une nouvelle fois d'un bon coup de pinceau. C'est chose faite depuis le 24 mai dernier...



À L'UNION VÉLOCIPÉDIQUE HAUTMontoISE NOS COUREURS, TÊTE DANS LE GUIDON

C'est le dimanche 15 mai dernier que l'Union Vélocipédique Hautmontoise organisait son traditionnel Grand Prix de la Ville.

Ils étaient cinquante-trois sur la ligne de départ, sous les rayons d'un franc soleil.

Le circuit de plus de 90 kilomètres avait été soigneusement balisé par les services techniques de la ville.

L'UVH peut être fière puisqu'elle a placé cinq coureurs dans les six premiers au classement général.

Les vainqueurs se répartirent un total de primes de plus de 400 euros.



Jacques Miel, ici en compagnie de Monique Millot, lors d'une remise de récompenses il y a quelques années.

IL FUT AUX CÔTÉS DE JOËL WILMOTTE DE 1989 À 2008

LA DISPARITION DE JACQUES MIEL

Élu avec l'équipe de Joël Wilmotte dès 1989, Jacques Miel avait été adjoint aux sports et à la sécurité de 1995 à 2008, avant qu'il ne se retire de la vie municipale. Il est décédé à Avesnes sur Helpe le mardi 17 mai dernier dans sa 80^{ème} année.

C'est peu de dire qu'il avait pris à cœur une tâche municipale, qui lui laissait peu de temps pour sa vie privée.

Derrière parfois un côté bougon, qu'il se plaisait à entretenir le sourire malicieux, se cachait un homme sensible, à l'écoute des autres et qui avait le sens de l'humour.

Outre le sport qu'il gérait avec brio dans sa chère ville, il était également en charge de la sécurité, un volet essentiel depuis quelque temps dans la bonne marche de toute commune.

Contrôleur dans l'industrie de formation, il avait clos une carrière bien remplie à la SPIE, sise à Ferrière la Grande.

Et en 1987 avait fait valoir ses droits à la retraite. Mais l'oisiveté et les charentaises ce n'était pas pour lui et quand Daniel Devins, premier adjoint vint lui demander de le rejoindre auprès de Joël Wilmotte, il acquiesça de suite.

Ses funérailles se sont déroulées le samedi 21 mai.

Une foule dense vint lui rendre un dernier hommage.

A son épouse, à sa famille et à ses proches, le maire, ses adjoints, les conseillers municipaux, anciens ou nouveaux, et l'équipe de « Changer Hautmont » présentent leurs condoléances les plus attristées.



IL RYTHME LE QUOTIDIEN HAUTMontoIS LES MARDIS ET VENDREDIS MATIN À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE MARCHÉ ET RENCONTRES AVEC CEUX QUI S'Y PRESSENT

Les traditionnels marchés en ville et leur ambiance pittoresque ont encore de beaux jours devant eux.

Certes la grande distribution, les hard-discount et autres ont fatalement entraîné des répercussions sur leur fréquentation mais leur vitalité demeure et se pérennise. Car faire son marché c'est autre chose...

Les prix d'abord qui sont souvent imbattables, notamment au travers de la marchandise manufacturée. Les produits de saison ensuite, qui célèbrent les épousailles entre la qualité et la fraîcheur.

Et puis surtout ce sens de l'accueil des commerçants non-sédentaires que l'on ne trouve nulle part ailleurs et ces rencontres avec des amis de toujours.

Ajoutez un zeste d'odeur à chaque fois changeante – ah! ce goût de poulet qui se frotte au grill, ah! ce suave parfum de café torréfié – et vous aurez trouvé une recette qui s'apparente à celle du bonheur. Rencontres au fil des travées...

Delphine, 33 ans, est assistante maternelle et réside à Neuf-Mesnil : « Je ne viens pas souvent mais j'apprécie le choix et les prix modérés, surtout en ce qui concerne les vêtements et les fruits et légumes ».

Pierre, 78 ans et Jacqueline, 74 ans, sont des retraités Hautmontois : « C'est une sortie régulière pour nous. On aime l'ambiance et ça nous fait une sortie. Pourtant il me semble que c'est en perte de vitesse. Peut-être l'emplacement est-il mal choisi ? »



Patricia, 46 ans est mère au foyer et vit à Hautmont : « Je passe le mardi et le vendredi. Les marchands des quatre-saisons sont bien moins chers et bien meilleurs. Et j'aime le contact avec les gens ».

René et Renée, 80 ans tous deux, demeurent à Saint-Rémy du Nord mais ne voudraient en rien manquer ce rendez-vous bi-hebdomadaire : « Fraîcheur et prix, c'est ce qui nous fait venir ici. Les œufs, le bon beurre, les légumes, les fruits, la viande : on y trouve vraiment son compte ! »

Valérie, 39 ans, mère au foyer et sa fille Daphnée, 15 ans, domiciliées

à Hautmont s'y rendent de temps à autre : « C'est moins cher et on rencontre des gens. Par-contre les grandes surfaces ont plus de choix ».

Agnès, 36 ans, maman de trois enfants réside à Hautmont : « Je viens quand il fait beau. C'est moins cher sur beaucoup d'étals ».

Même regard pour Alexandra, 37 ans, Mercédès, 38 ans, Muradija, 55 ans qui fondent pour les vêtements, les chaussures mais aussi pour les fruits et légumes... Pour autant le marché évolue constamment et, à côté des commerçants habitués des lieux depuis des lustres, d'autres arrivants prennent leurs marques deux fois par semaine. Sandra Delannoy est de ceux-là. Depuis le 1^{er} mai elle a succédé à Marie-Claude Hulin qui trente-huit ans durant fit chanter les meilleures essences de café à Hautmont. Elle reprend le flambeau avec bonheur.

Chaque vendredi matin, Jean-Michel Wacogne et sa poissonnerie est présent derrière son étal « Aux délices de la mer ». Une chose est sûre : les marchés à Hautmont participent pleinement à l'image d'une belle ville moderne mais qui a gardé le goût de l'authentique.

Du 24 au 26 juin 2011

Hautmont Belle Ile : tout ce qu'il faut savoir !

Informations pratiques

A nouveau, et selon le même principe que lors des éditions précédentes, tous les Hautmontois munis d'une pièce d'identité recevront gratuitement le bracelet pour la journée du samedi. Les concerts de vendredi et dimanche sont d'accès libres et gratuits. Les chalets de distribution seront installés sur la Place De Gaulle pour permettre au public d'apprécier les concerts simultanément lors de l'acquisition de leur bracelet. **La distribution démarrera à 19 h pour se terminer à 23 h.**

Tarifs

Le jour même : 7 euros

En prévente* : 5 euros

* La prévente des bracelets s'effectue dans différents commerces de la région, chez les partenaires hautmontois à partir du 1er juin.

Les enfants mesurant moins d'1m20 ont accès aux attractions sans bracelet.

Lors de la soirée d'inauguration du vendredi soir, les Hautmontois, munis de leur pièce d'identité, recevront gratuitement un bracelet pour la journée du samedi.

Attention : Un bracelet par personne ! Ce bracelet leur donnera accès à toutes les animations du parc d'attractions. Pour plus d'informations : www.hautmont-belle-ile.com

FERMETURES DES ROUTES ET INTERDICTIONS DE STATIONNER AVANT ET PENDANT LA MANIFESTATION

FERMETURES DES ROUTES ET ACCES :

- **A partir du Lundi 20 Juin** : fermeture du parking arrière mairie.
- **A partir du Mercredi 22 Juin** : fermeture de la Rue Saint Marcel et la Rue de la Gare. Ces rues seront placées en « excepté circulation locale et riverains »
- **A partir du Vendredi 24 Juin 18h 00 jusqu'au lundi matin**: fermeture de la Place du Général de Gaulle, Square du 8 Mai, Place des Bâteliers, Avenue Marcel-Aimé.
- **Samedi 25 et Dimanche 26 Juin** : fermeture du Boulevard de l'Ecluse.
- **Le Samedi et Dimanche** : circulation autorisée en Centre-Ville jusque 11h 00.
- **Dimanche 26 Juin : 22h 00** : interdiction de circulation dans la zone de retombées pyrotechniques : Rue Darche, Rue de la République, Rue Courbet, impasse Wincart.

INTERDICTIONS DE STATIONNER

- **Square du 8 Mai** (à partir du 22/06 à 8h 00 jusqu'au Mardi 28/06).
- **Parking arrière de la mairie** : (à partir du Lundi 20/06 à 8h 00 jusqu'au Mardi 28/06).
- **Parvis de l'église** : (du mercredi 22/06 7h 00 AU MARDI 28/06 à 20h 00)
- **Parking du Crédit Mutuel** : du 22/06 au 27/06.
- **Parking du Lycée Placide-Courtoy** (du mercredi 22/06 7h 00 au mardi 28/06 à 20h 00)
- **La Rue Marcel-Aimé** : du 24/06 au Mardi 28/06 (en fonction de l'installation et du démontage de la Rue des Commerçants).
- **Esplanade St Marcel** : parking à l'avant du lycée (du mercredi 22/06 7h 00 au mardi 28/06 à 20h 00).
- **Boulevard de l'Ecluse** : du mercredi 22/06 au mardi 28/06.
- **La place des Bâteliers** : parking devant les logements : Du Mercredi 22/06 au Lundi 27/06.
- **Rue de la Gare** : partie pelouse (face au Trésor Public) : Du 22/06 au 28/06.



Poursuivons notre périple au travers des rues de la ville. Aujourd'hui la rue du Fort...

Cette voie débute rue de Maubeuge pour aboutir au carrefour dit "du Fort" à l'intersection de la route de Landrecies (RD 959) et de la rue de la Justice. Elle dessert la résidence Montaigu.

Nous démarrerons notre visite de la rue par son point bas, c'est à dire, sa jonction avec la rue de Maubeuge et nous nous dirigerons vers le fort. Tout en cheminant, imaginez-vous qu'avant la Révolution, ce chemin qui s'appelait à l'époque "Chemin de Saint Marcel" était bordé de champs à perte de vue.

Déjà les moines de l'abbaye l'empruntaient pour se rendre en procession à la chapelle dédiée à ce saint, érigée au carrefour du fort. Sur des plans militaires de 1878, ayant trait à la construction du fort, on peut lire comme nom de cette rue "Chemin d'intérêt communal n° 95 du bois des Dames à la Longueville.

Il est à noter que le bois des Dames est situé sur la commune de Beaufort.

Le 25 mai 1882, peu de temps après l'achèvement des travaux du fort, le conseil municipal lui attribue le nom que nous utilisons encore aujourd'hui.

Tout en parlant, nous voici arrivés vers la fin de notre parcours.

Mais avant de poursuivre arrêtons-nous quelques instants sur notre

gauche, au n°173, nous apercevons une maison datant de 1930 environ. Elle est originale par son décor en béton de style art déco et par, il y a encore peu de temps, l'inscription "Chenil des roses d'or".

A l'origine cette maison servait d'habitation et ce n'est que plus tard que les nouveaux propriétaires firent mettre cette inscription en façade pour évoquer leur élevage canin.

Quelques pas plus loin, nous pouvons admirer, au n° 179, une demeure construite par l'architecte Adolphe Danis entre 1931 et 1935 pour la famille Nisol.

Elle a la particularité d'être la seule maison réalisée par cet architecte avec le toit en terrasse.

Continuons notre visite, bientôt nous arrivons à la résidence Montaigu. Cette appellation évoque la chapelle que Madelgaire fit bâtir durant les travaux de construction du premier monastère.

Elle était située sur la rive droite de la Sambre près du pont dit de la Providence.

Il est à noter, comme le rappelait M. Jean Damien, ancien maire, que l'endroit, à l'origine, était destiné à la construction d'une piscine.

Sur l'avis défavorable de l'architecte alors en charge de l'aménagement du plateau Sud-Est (quartier du Fort), la municipalité décide de céder le terrain à la société "Le foyer de l'ouvrier" pour y construire

des logements collectifs. Les premiers travaux d'infrastructure sont présentés au conseil municipal du 28 mars 1966.

Nous voici arrivés à la fin de notre parcours car nous sommes à présent à l'intersection de la rue du fort avec la route de Landrecies. Comme beaucoup d'autres points de notre ville, ce carrefour sera transformé en giratoire.

Au cours du conseil municipal du 3 octobre 2002, a été évoquée l'inscription des travaux d'aménagement au plan routier départemental de 2003 pour une somme estimative de 1 million d'euros dont 30.000 € à la charge de la commune.

Le fort ne se trouve pas sur le parcours de la rue du même nom.

Je vous invite à traverser le carrefour car, quel est le lecteur qui recherchant l'étude sur le fort irait ouvrir la page à la route de Landrecies, c'est pourtant là que débouche son chemin d'accès.

ASSOCIATIONS

**AVEC « SOUVENIRS DE GUERRE,
NE LES OUBLIONS JAMAIS »
UN RASSEMBLEMENT À BAVAY**

LES 2 ET 3 JUILLET PROCHAINS

L'association hautmontoise Souvenirs de guerre, ne les oublions jamais », présidée par Roland Vasseux, représentera la ville d'Hautmont les samedi 2 et dimanche 3 juillet à Bavay.

Il s'agit d'un rassemblement de véhicules anciens, civils et militaires, organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de la cité des Nerviens. Outre ces rencontres, une bourse est également prévue ainsi qu'une exposition d'uniformes militaires. Appel est lancé à tous les bénévoles qui ce jour-là voudraient participer à cette belle fête, en se costumant d'époque, soit de 1914 à 1945.

A cet effet vous pouvez contacter le 03 27 66 07 26.

Un week-end qui se promet épique au vu de l'enthousiasme de ses promoteurs.



DU CÔTÉ DE SPOTLIGHT DANCE CLUB HAUTMontois DES EXCELLENTS RÉSULTATS À LA PELLE



Créé en mars 2007 le Spotlight Dance Club Hautmontois est une association 1901 affiliée à la Fédération Française de Danse.

Elle évolue progressivement chaque année.

Cent-dix membres le composent pour l'heure. Les activités sont diverses : danse de salon, de ligne, country, zumba fitness, zumba tonic, sous la houlette de Pauline, Marie-Catherine, Carmelo et Didier.

Les résultats sont des plus encourageants :

Pauline Flinois et Carmelo Alaimo passent en catégorie « professionnel » en

compétition et se forment au diplôme de juge, sous l'autorité de leurs entraîneurs à Bruxelles et à Bologne.

Marie-Catherine et Didier Flinois obtiennent de très bons résultats en France et en International.

(6^{ème} en coupe de France, 13^{ème} au Championnat de France et 70^{ème} sur 500 en senior III International).

Ces prestigieux classements obtenus au travers de multiples déplacements à Madrid, à Barcelone, dans les Pays-Bas, en Belgique ou en Allemagne rejouissent sur la ville d'Hautmont ...

GRANDE PREMIÈRE POUR L'AEDH UNE SOIRÉE CABARET MÉMORABLE

La soirée qui s'est déroulée le samedi 7 mai au Centre Culturel d'Hautmont a obtenu un franc succès.

Elle a réuni plus de 150 personnes qui sont venues assister à un spectacle musical et chorégraphique de toute beauté.

Le show a été assuré par les danseurs et danseuses d'Arnold Wohlschies (chorégraphe et professeur de l'école de danse d'Hautmont) et par le chanteur hautmontois Julien Thiebaut.

Tout le monde a ainsi pu applaudir les différents groupes de jazz et de contemporain qui ont travaillé dur pour préparer cette suite chorégra-

phique.

Parmi eux les jazz intermédiaires, les jazz moyens, les jazz avancés et le contemporain avancé, dont il faut saluer les performances.

Les chants et les danses étaient séparés par des intermèdes musicaux pendant lesquels non seulement les spectateurs pouvaient enflammer la piste de danse mais aussi ils avaient la possibilité de se désaltérer autour d'un verre et de savourer ce dont ils avaient envie.

En effet, la diversité du buffet froid a ravi plusieurs fines bouches par le goût et les couleurs.

Cette soirée, organisée pour la première fois par l'A.E.D.H, avait d'une part pour objectif de proposer une nouvelle formule festive et culturelle aux parents d'élèves et d'autre part de donner la possibilité aux participants de découvrir l'école de danse et en somme de passer un moment convivial en famille et entre amis.

Les membres de l'association de l'école de danse d'Hautmont ainsi qu'Arnold Wohlschies remercient les participants venus assister à cette soirée réussie.

À SAVOIR

● **Mme Geneviève Lassinat-Foubert, infirmière, 15 avenue de Kalisz à Hautmont, prenant sa retraite le 15 juin**, remercie l'ensemble des médecins, pharmaciens, Mme Fauville et les patients qui lui ont fait confiance depuis 33 ans. Elle passe le relais à Anne Glacet, infirmière libérale 21 rue Nationale à Hautmont (Tel : 06 78 68 48 14) qui s'engage à poursuivre l'activité de Geneviève et permettre ainsi une continuité des soins.

● **Recensement militaire.** Obligation est faite aux jeunes français et françaises âgés de 16 ans de se faire recenser à la mairie de leur domicile avant 16 ans et 3 mois révolus. L'attestation de recensement est primordiale, elle est réclamée pour toute inscription aux examens ou concours (CAP, BEP, Bac et permis de conduire).

● **Vous pouvez obtenir une subvention pour l'amélioration de l'habitat.** Avant d'entreprendre vos travaux adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois 12 rue de la Croix BP 119 59600 Maubeuge. Tel 03 27 69 70 52.

● **Poubelle cassée, volée, nouvelle dotation ? 0 825 800 789**

● **M. Jean-Michel Wacogne**, patron de la poissonnerie « Aux délices de la mer » sera présent chaque vendredi sur le marché communal d'Hautmont. Pour toute commande vous pouvez appeler le 06 81 68 42 87.

AGENDA

- **11 juin : Repas dansant organisé par l'USOH (salle de bal)**
- **2 juillet : Gala de danse organisé par « Danses Girls » de Beaufort**

INFOS UTILES

● **ACCUEIL DES PERSONNES AGÉES**
Foyer " Clair Repos "
T : 03 27 66 20 15
Maison de retraite de l'hôpital d'Hautmont
T: 03 27 63 60 24

● **CENTRE HOSPITALIER**
Hopital d'Hautmont T : 03 27 63 60 20

● **MÉDECINS**
CANTON D'HAUTMONT
Depuis 2005 fonctionne le Service de Régulation Libérale Urgent pour le département du Nord
Un numéro unique
03 20 33 20 33

● **PHARMACIENS**
Le service des gardes est modifié en raison d'un regroupement des secteurs de garde d'Hautmont et d'Aulnoye dû à la nouvelle convention avec la sécurité sociale. Veuillez suivre les instructions affichées sur la vitrine de votre pharmacien

● **SERVICES**
Euromed T : 03 27 67 76 26

● **AMBULANCIERS 15**
Dimanches et jours fériés de 8h à 20h et les nuits de 20h à 8h

● **SAMU 15**

● **POMPIERS 18**

● **POLICE 17**
OUVERTURE DU BUREAU
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 11H30 ET DE
14H30 À 18H30

CINÉMA

LE PARADISIO
JUIN

« PIRATES DES CARAÏBES (LA FONTAINE DE JOUVENCE) »
AVENTURES. 1 h 20
Vendredi 10 juin 20 h 30
Samedi 11 juin 15 h et 20 h 30

PAS DE SÉANCE
LE DIMANCHE 12 JUIN

« FAST AND FURIOUS 5 »
ACTION.
Mercredi 15 juin 15 h
Vendredi 17 juin 20 h 30

PAS DE SÉANCE LE SAMEDI 18 JUIN
PAS DE CINÉMA DU DIMANCHE 19
AU DIMANCHE 26 JUIN

« KUNG FU PANDA 2 »
Mercredi 29 juin 15 h
Vendredi 1er juillet 20 h 30

PAS DE SÉANCE
LE SAMEDI 2 JUILLET



LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE QUOTIDIEN

SERVICES



COLLECTE DES ENCOMBRANTS AOÛT 2011

- 01/08/2011 secteurs 7 et 8
- 02/08/2011 secteurs 2 et 3
- 03/08/2011 secteurs 4 et 1
- 04/08/2011 secteurs 5 et 6

→ SECTEUR 1

Place Général de Gaulle - Place de la Libération - Rue de la Mairie - Impasse Wincart - Rue du Clos - Rue de la République - Rue Darche - Rue Courbet - Rue de Maubeuge - Rue de Sous-le-Mont - Rue Nationale - Rue Thiers - Rue de la Cure - Rue Ste-Anne (jusqu'au sentier de St-Rémy) - Rue des Bateliers - Immeubles Sambre et Volga - Rue Dépreux - Rue de la Sucrerie - Rue de l'Abreuvoir - Rue Géhu - Ruelle Biérent - Avenue Marcel Aimé - Place du 8 Novembre - Rue de Gare - Rue St-Marcel.

→ SECTEUR 2

Rue Ste-Anne (à partir du sentier de St-Rémy) - Rue Jules Campagne - Rue Marceau - Résidence des Bateliers - Résidence Entre-Deux-Bois - Rue des Boulonneries - Rue du Congo - Rue de Traverse - Rue des Usines - Rue des Trois Arcades - Rue de la Queue du bois - Rue Emile Zola - Rue Jacques - Rue Marc - Avenue d'Hebbum - Rue Pascal - Rue Joliot-Curie - Rue Jean Charcot - Rue du Sentier de St-Rémy.

→ SECTEUR 3

Rue d'Alsace - Rue Jean - Résidence de la Chênaie - Avenue Général Leclerc - Rue Henri - Allée Louise - Rue des Américains - Rue Navez-Baudoux - Allée Germaine - Rue de Lorraine - Rue Nungesser - Rue du Château d'eau - Rue Pierre - Rue Deham - Rue du Bois du Quesnoy - Rue Lt-Colonel A-Dereppe - Place de Lattre de Tassigny - Rue de la Nouvelle Cité - Rue des Châtaigniers - Rue des Bouleaux - Rue des Peupliers - Rue des Chênes - Rue des Acacias - Rue A.Paré - Rue des Ormes - Rue du Docteur Schweitzer.

→ SECTEUR 4

Route de Landrecies - Route de Limont-Fontaine - Rue des Tries - Rue Odette - Rue Zamenhof - Rue Pasteur - Rue Coquette - Rue de la Fontaine - Rue des Pensées - Rue des Tulipes - Rue des Jacinthes et collectifs - Avenue de Kalisz et collectifs - Rue des Roses - Rue des œillets et collectifs - Rue des Narcisses et collectifs - Rue des Lilas - Rue des Marguerites - Rue du Muguet - Rue des Hortensias - Résidence Wargnories - Résidence Bonnier-Cornu - Résidence des 6 Tilleuls.

→ SECTEUR 5

Rue Carion - Place St-Pierre - Rue St-Pierre - Rue de la Chocolaterie - Impasse de la Chocolaterie - Rue J.Carret - Rue Charles Foppe - Rue Gillet - Rue Darteville - Rue des Courtils - Rue du Sentier de Beaufort - Rue Sadi-Carnot - Rue du Fort - Résidence Montaigu - Rue de la Justice - Chemin de Forest - Cité de Forest - Rue Faidherbe - Rue de Louvroil - Résidence Bernaupré - Rue du Cimetière - Rue de l'Abattoir - Place de l'Abattoir - Rue Caroly-Mary - Impasse Caroly-Mary - Rue Clémenceau - Rue de la Cavée - Place du Coq hardy.

→ SECTEUR 6

Rue de la Providence - Rue des Tubes - Rue de la Petite Vitesse - Rue des Grattières - Rue de la Rocaille - Rue de Sous-le-Bois - Rue de la Blanchisserie - Rue de la Galère - Rue du Calvaire - Rue de la Baleine - Rue Jourdan - Rue de Neuf-Mesnil - Impasse Hoch-Béroche - Rue des écoles - Rue Paul Bert - Rue Jules-Ferry - Rue Victor Hugo - Place de la Gare - Liaison Maubeuge-Hautmont - Rue Henri Barbusse.

→ SECTEUR 7

Rue de Boussières - Résidence du Bois de Fayt - Rue des Bassins - Rue Guillain - Avenue Maréchal Foch - Rue Lamartine - Rue de la Fraternité - Rue de la Liberté - Rue de l'égalité - Rue Maréchal Joffre - Résidence les »Pins « - Rue du Franc Aloy - Rue Turenne - Rue du Quesnoy - Rue Saint-Ansbert - Impasse Kléber - Ruelle des Juifs - Immeubles Waudru et Madelgaire.

→ SECTEUR 8

Rue Gambetta - Rue du Blanc Pignon - Résidence Saint-Marcel - Impasse Laennec - Rue des Owies - Rue Aimé Collet - Rue Anatole France - Rue Pierre-Curie - Allée d'Halver et collectifs - Rue Fernand Rousselle - Rue du Vélodrome - Rue Paul Valéry - Rue Gustave Flaubert.

Attention !

Le service de ramassage des encombrants n'enlève pas les végétaux et les produits polluants ou toxiques tels que : cuves à fuel, huiles de vidange, pots de peinture, fûts, pneus, gravats, pierres, déchets industriels.

DÉCHÈTERIE

SAINT-RÉMY-DU-NORD

LES HORAIRES D'ÉTÉ



1 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

LUNDI 14H à 19H
MERCREDI 9H à 19H
JEUDI 14H à 19H
VENDREDI 9H à 13H
SAMEDI 9H à 19H
DIMANCHE 9H à 12H



MAIRIE D'HAUTMONT
Place du Général de Gaulle
T : 03 27 63 64 70

**ESPACE CHAUWEL
CCAS**
T : 03.27.62.59.54

SERVICE URBANISME
T : 03.27.62.59.62
D.S.U.
(Développement Social Urbain)
T : 03 27 62 59 71
F : 03 27 62 59 70

BIBLIOTHÈQUE JEAN-JAURÈS
16, rue Nationale
T : 03 27 68 76 26

PISCINE
T : 03 27 63 82 11